

REPUBLICQUE DU DAHOMEY

D E C R E T N° 272 /PR/MFPTT

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant nomination d'un Conseiller Technique
auprès du Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et du Tourisme.MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DU TOURISME

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
Vu le Décret n°147/PR du 16 mai 1967 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°215/PR du 16 mai 1966, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attribu-
tions des Membres du Gouvernement ;

SUR proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et
du Tourisme,

D E C R E T E :

WISE :
LE CONTROLEUR
FINANCIER,

ARTICLE 1er.- Monsieur Jean-Joseph SERVONNAT, Expert en Evaluation
et en Organisation de la Main-d'Oeuvre, mis à la disposition du Gouverne-
ment du Dahomey est nommé, pour compter du 1er Août 1967, Conseiller
Technique auprès du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et
du Tourisme à Cotonou.

C. MIDAHUEN
C. MIDAHUEN.-

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié partout où besoin sera ./-

AMPLIATIONS :

ORIGINAL I
JORD I
PR 2
MFAE 7
MFPTT 10
CF-DC 4
TRESOR 4
C.S. 6
I.A.A. I
GRDE CH. I
INTERFESSE I

COTONOU, le 16 Août 1967

Christophe Soglo
Général Christophe SOGLO.-

Par le Président de la République,
Le Ministre de la Fonction Publique, du
Travail et du Tourisme,

Pascal Chabi Kao
Pascal CHABI KAO.-

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du
Plan,

Bertin Borina
Bertin BORNA.-